

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cucq, 8 mars 2023

Conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale



Le conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale s'est réuni ce jeudi 8 mars à Cucq.

Etaient notamment à l'ordre du jour :

➤ Approbation du rapport d'activités 2022 et du programme d'actions 2023

Le conseil de gestion du Parc naturel marin s'est vu soumettre pour validation le rapport d'activités 2022 et le programme d'actions 2023 : ces documents cadrent les missions de l'équipe du Parc naturel marin.

Pour 2022, le rapport d'activités souligne notamment :

- Poursuite des tests en mer de 3 nouveaux prototypes de filet de pêche biosourcé et compostable.

- Aménagement d'un point d'accueil et d'information de la Maison de la baie de Somme dans le cadre du Plan de Relance : un nouvel espace dédié à la biodiversité locale.
- Opérations de sensibilisation et contrôle auprès des pêcheurs à pied sur les moulières du Parc
- Contribution au Réseau national des échouages de mammifères marins.
- Animation de quatre webradios dans des classes du projet Aire marine éducative.
- Lancement des événements pour les 10 ans du Parc naturel marin : une cérémonie pour les partenaires et acteurs du Parc organisée en décembre.

En 2023, plusieurs projets majeurs seront initiés. Focus sur deux d'entre eux :

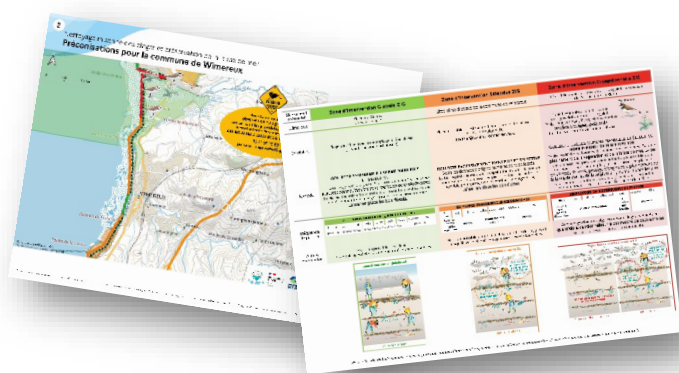
Guide des bonnes pratiques pour le nettoyage raisonné des plages et la préservation de la laisse de mer

Le Parc naturel marin a réalisé entre 2018 et 2020 un diagnostic pour mettre à jour les connaissances sur les macro-déchets de plage et les pratiques de nettoyage mais également sur la laisse de mer, l'habitat des hauts de plage régulièrement jonché de déchets ([pour en savoir plus](#)).

Ce diagnostic a fait ressortir des zones d'accumulation importante de macrodéchets dans les estuaires. Il a également permis de montrer que l'état de santé de la faune et de la flore de la laisse de mer varie d'un secteur à l'autre et semble indépendant de la quantité de macro-déchets rencontrés. Cet état de santé est globalement moyen sur l'ensemble du Parc naturel marin. Le nettoyage mécanique des plages apparaît comme étant la pratique la plus impactante sur l'état de santé de cet écosystème.

Sur la base de cet état des lieux un guide des bonnes pratiques a été réalisé pour le nettoyage raisonné des plages et la préservation de la laisse de mer. Il a pour objectif de proposer des améliorations de l'actuelle organisation des nettoyages de plage pour tendre vers une gestion adaptée et raisonnée des macro-déchets et de la laisse de mer.

Une série de recommandations est proposée de manière à prendre en compte les enjeux environnementaux et économiques.



➔ Découvrir le projet, télécharger le guide et les fiches : www.parc-marin-epmo.fr/guide-pour-le-nettoyage-et-la-collecte-raisonnee-des-dechets

Mytiliculture : développement et test de filets anti-prédation biosourcés et recyclables

Dans la continuité du [projet TEFIBIO](#) visant à développer et tester des filets de pêche biosourcés et compostables pour une utilisation sur des bateaux de pêche, le Parc naturel marin va désormais œuvrer au remplacement des filets anti-prédations : tubes ou « chaussettes » élastiques, utilisés pour protéger les moules élevées sur des pieux.

L'enjeu sera cette fois d'obtenir un maillage suffisamment petit pour maintenir les petites moules, mais aussi une bonne élasticité pour permettre leur croissance. Une nouvelle formulation est en cours de développement par le bureau d'étude Seabird.



Après quoi, en collaboration avec le Comité Régional de la Conchyliculture des Hauts de France, des concessions d'élevage de moules seront équipées des nouveaux filets pour des tests pendant deux ans. Les professionnels seront alors accompagnés afin de mesurer la résistance des filets et leur évolution dans le temps en comparaison aux filets conventionnels.

C'est la société Expo-Net, spécialisée dans la fabrication des filets, notamment pour la mytiliculture, qui a été recrutée pour le tissage des prototypes.

➤ Eric Kraemer élu vice-président représentant des collectivités territoriales et de leurs groupements

Eric Kraemer est élu vice-président du Parc naturel marin. Il représente des collectivités territoriales et leurs groupements. Il prend la succession de M. Emmanuel Maquet, député de la Somme.

M. Kraemer est élu de la commune de Fort-Mahon et vice-président de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.



➤ Etude de demandes de subvention

Le conseil de gestion du Parc naturel marin a été sollicité pour l'attribution de deux demandes de subvention.

Rénovation et transport du canot côtier en bois à clin « Marie Jeanine »

Construit en 1963 à Boulogne-sur-Mer, le *Marie Jeannine* est un canot côtier en bois à demi ponté et construit à clin. Il est l'un des derniers bateaux berckois à avoir pratiqué la pêche et est inscrit au titre des monuments historiques.

Après avoir été désarmé et enregistré comme bateau de plaisance, il est abandonné puis sauvé de la destruction au début des années 80 dans le cadre d'une première restauration par deux associations dont l'AMPBBE (Association des Amis du Musée, du Passé et de la Bibliothèque de Berck-sur-Mer et Environs). Depuis, il a été entreposé dans divers endroits pour finalement être aujourd'hui exposé en plein air le long de la promenade de Berck-sur-Mer.

Légué à l'association AMPBBE en 2019, il fait l'objet de nouvelles démarches pour entamer des travaux de restauration approfondis. Ces travaux ont pour objectif de lui permettre d'être déplacé et exposé dans divers lieux sans risquer de le détériorer. **La subvention demandée est de 7 000€ pour un budget global de 17 867 €.**

Ecole Thématique d'été « Summer School Blue Carbon »

En juin-juillet 2023, à Wimereux et Ostende, se tiendra une école d'été internationale thématique, dont le but est de former de jeunes scientifiques issus de disciplines et Ecoles Doctorales variées à la problématique du Carbone Bleu. Ce terme est utilisé afin de décrire la grande contribution des écosystèmes végétalisés côtiers à la séquestration mondiale du carbone, participant ainsi activement à la diminution des teneurs en CO₂ atmosphérique

L'école d'été proposera aux participants :

- des interventions, échantillonnages et expérimentations à propos du Carbone bleu, c'est-à-dire comment calculer un bilan de carbone, quels outils peuvent être utilisés pour estimer les intensités de production et de dégradation du carbone en domaine côtier, quels sont les services écosystémiques rendus, perdus en cas de dégradation. Cette partie se déroulera totalement à Wimereux ;
- des interventions, échanges, ateliers sur l'économie bleue, en lien avec un bilan carbone raisonné ou vertueux dans certains secteurs économiques (Produits de la Mer, production d'énergie éolienne, Transports maritimes...) à Ostende ;
- des interventions sur les implications sociétales de ce changement de modèle à Ostende.

Cette Ecole d'été, à visée typiquement internationale (en anglais), sera organisée conjointement par l'Université de Lille et l'Université de Gand (Belgique).

La subvention demandée au Parc naturel marin est de 6000 € pour un budget global de 31500 €.

Le conseil de gestion estimera prochainement si les deux projets respectent les critères d'analyses pour octroyer la demande de subvention par l'intermédiaire d'un vote électronique.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la

restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

- www.parc-marin-epmo.fr -

**Parc naturel marin des estuaires
picards et de la mer d'Opale**
Chemin de la Warenne, Ecault
62 360 Saint-Etienne-au-Mont
parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

Contact presse

Line VIERA / 06 30 62 93 37
line.viera@ofb.gouv.fr